

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 41

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. ERIC LE DISSES

OBJET

Signature de la déclaration "Les Territoires à vélo, une vision partagée de la France à vélo en 2030"

**DGAEDT Direction des Routes
Service Aménagements Routiers
04,13,31,22,19**

PRESENTATION

Le réseau des Départements & Régions Cyclables (DRC) rassemble les collectivités mobilisées pour le développement du vélo en France. Au cœur de leurs attentions figure le développement des véloroutes et voies vertes et du tourisme à vélo. Le Département des Bouches-du-Rhône est adhérent de cette association depuis novembre 2000.

Ce réseau est l'interlocuteur privilégié de l'État et joue le rôle d'animateur de certains comités d'itinéraires en se faisant l'écho des collectivités au niveau européen.

Le réseau des Départements & Régions Cyclables propose aujourd'hui, à ses membres, mais aussi à tous les acteurs de l'activité économique et de la mobilité durable, de s'engager pour une vision partagée de la France à vélo en 2030.

La mise en œuvre des Etats Généraux de Provence permettra la réalisation d'un important maillage de pistes cyclables et celle du Schéma Directeur Vélo approuvé par délibération n°42 le 21 octobre 2016, initiera notamment des actions de communication et de sensibilisation à destination des usagers des deux roues non motorisés.

La politique cyclable ambitieuse du Département des Bouches-du-Rhône qui bénéficiera à son propre territoire, se doit également d'être connectée aux départements voisins. Il est essentiel qu'elle soit en synergie avec les politiques d'autres collectivités telles que la Région Provence Alpes Côte d'Azur et la Métropole Aix-Marseille-Provence ainsi qu'avec les stratégies et programmes des niveaux nationaux et européens.

Les engagements définis dans la déclaration proposée par les Départements & Régions Cyclables s'inscrivent pleinement dans les orientations du Département puisqu'ils se déclinent selon les quatre grands axes suivants :

1. Contribuer activement à l'équilibre des territoires par l'aménagement d'un maillage cyclable les reliant entre eux et d'une planification favorable à la réalisation du réseau national.
2. Éduquer pour l'avenir et faire du vélo un outil de mobilité à part entière, une réponse au défi climatique, un outil au service d'une société inclusive et en bonne santé.
3. Faire de la France la première destination mondiale pour le tourisme à vélo, vecteur de retombées économiques considérables.
4. Fédérer les acteurs nationaux pour porter la France au rang des grandes nations cyclables et participer à une ambition européenne pour le vélo.

Ainsi fort des ambitions qu'il affiche en matière de vélo, il apparaît opportun que le Département soutienne cette initiative des Départements & Régions Cyclables.

PROPOSITION

Je vous propose de bien vouloir :

- approuver la déclaration « Les territoires à vélo, une vision partagée de la France à vélo en 2030 »,
- m'autoriser en cas de décision favorable de votre part à signer la déclaration annexée au présent rapport.

Au bénéfice de ces précisions, et sur proposition de Monsieur le Délégué aux pistes cyclables, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL